

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux Jardins d'Arcadie Bellamy Saint-Félix, copropriété avec services pour seniors libres et indépendants.

Vous trouverez ci-joint notre documentation qui complète les informations et actualités disponibles sur notre site internet arcadie-nantes.fr.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour échanger sur votre projet ou vous recevoir lors d'un entretien personnalisé ou d'une prochaine réunion d'information.

Cordialement

Gilles HINFRAY
Directeur

Un environnement sécurisé et de qualité

En faisant le choix de notre résidence, vous bénéficiez de plus de confort et de sécurité, tout en préservant votre indépendance. Vous conservez également un environnement familial en emménageant dans un appartement spacieux et fonctionnel que vous aurez meublé et décoré avec vos effets personnels.

Des services adaptés à vos besoins

Une équipe attentive et disponible, une surveillance 24h/24 et 7j/7, un parc magnifique au cœur de la ville, un restaurant proposant une cuisine gourmande préparée sur place à partir de produits frais ... autant de bonnes raisons de choisir notre résidence pour votre achat ou votre location.

Nous proposons également des services de nature à faciliter le quotidien de tous : boulangerie, livraison de courses, ménage, petit dépannage, pressing, coiffeuse et esthéticienne ...

Des activités pour créer du lien et rompre l'isolement

Des activités ludiques ou culturelles sont organisées tout au long de la semaine. Selon vos envies, vous pourrez pratiquer de la gymnastique douce, du chant ou de la peinture, jouer au scrabble, à la belote ou au bridge, emprunter un livre à la bibliothèque, assister à une conférence ou à un atelier mémoire, vous essayer au Gabaky ... Autant d'occasions de vous divertir et de rencontrer d'autres personnes pour tisser du lien.

Pourquoi ne pas tester avant de vous engager ?

Profitez de notre logement meublé et équipé pour un séjour temporaire ou réservez un déjeuner découverte.

Vous pourrez ainsi tester les services de notre résidence et vous faire votre propre avis avant de vous engager.



LES JARDINS D'ARCADIE

NANTES BELLAMY SAINT-FÉLIX



Ecoute, bienveillance & liberté

Copropriété avec services pour seniors

arcadie-nantes.fr

Bienvenue aux Jardins d'Arcadie

Nantes Bellamy Saint-Félix

La résidence est située rue Paul Bellamy, une artère bordée d'arbres qui mène au centre-ville. L'arrêt « Bruneau » se trouve devant la résidence. Il est desservi par deux lignes de bus et un chronobus (lignes 12, 23 et C2), vous permettant ainsi d'accéder en quelques minutes au centre-ville, à la gare SNCF, à la mairie, à la cathédrale Saint-Pierre, au marché de Talensac...

Vous profiterez d'un parc ombragé et agrémenté d'une pièce d'eau. Aux beaux jours, cet écrin de verdure est propice aux promenades à l'abri de vieux arbres et aux rencontres sous la tonnelle ou autour de la piste de pétanque.

Outres des logements spacieux, la résidence offre des lieux de vie communs rénovés et propices à la convivialité :

- hall d'accueil,
- grand salon avec terrasse,
- espace cinéma,
- billard et piano,
- tables de bridge et de jeux,
- bibliothèque,
- salle de sport,
- salon de coiffure et de bien-être,
- bar et restaurant,
- salle à manger privative.



Les services : confort et sécurité en toute liberté

Un accueil bienveillant et disponible

Les hôtes, présentes 7j/7, vous rendront de nombreux services.

Elles pourront notamment :

- prendre vos messages,
- accueillir et orienter vos visiteurs,
- planifier l'intervention de l'homme d'entretien,
- commander à la boulangerie votre pain et vos viennoiseries livrés chaque matin,
- affranchir, poster et distribuer votre courrier,
- vous réserver un taxi ou vous communiquer les horaires de bus,
- vous ouvrir notre « boutique », une mini-épicerie à disposition des résidents,
- transmettre votre liste de courses à notre partenaire pour une livraison à domicile,
- vous expliquer le fonctionnement de la blanchisserie,
- et tellement plus encore...

Des services à la carte

- ménage et entretien du logement,
- petit bricolage,
- coiffure, esthétique et bien-être...

Une assistance d'urgence 24h/24 et 7j/7

Afin d'assurer votre sécurité, la résidence dispose d'un service d'assistance, qui combine :

- la présence d'un personnel qualifié 24h/24 et 7j/7,
- un dispositif de téléassistance individuel permettant d'alerter à tout moment et où que vous vous trouviez dans la résidence.

Le personnel de garde vous portera assistance en cas d'urgence. Selon l'évaluation de vos besoins, il pourra également participer à la coordination de votre parcours de santé, vous assister dans le suivi de vos traitements ou encore vous accompagner pour la mise en place de la structure nécessaire et adaptée à votre situation (aide à domicile, infirmier libéral, kinésithérapeute...). Notre personnel assure également un rôle de prévention et de surveillance. La perte d'autonomie ne peut pas être prise en charge par nos services. Il ne nous est donc pas possible d'assurer une assistance aux gestes quotidiens, à la toilette... le cas échéant, un accompagnement extérieur sera nécessaire. Le personnel d'une résidence services, y compris les infirmier(e)s, n'est pas autorisé à effectuer des soins. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à demander le règlement intérieur du service d'assistance.

Une restauration « maison » de qualité

Un soin particulier est apporté à la restauration. Le chef et sa brigade vous proposent un menu quotidien ainsi qu'une carte gourmande afin de satisfaire toutes vos envies. Tous les repas sont préparés sur place dans les cuisines de la résidence, et dans le plus strict respect des normes d'hygiène alimentaire. Le service restauration est disponible midi et soir, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, durant toute l'année. Il est bien évidemment ouvert à vos proches et invités.

En complément du service en salle, vous pouvez bénéficier :

- du portage de vos repas à domicile,
- de plats traiteur,
- de repas de famille sur mesure dans la salle à manger particulière,
- de cocktails, réceptions, goûters, repas à thèmes...



Le fonctionnement et les conditions d'admission

Les Jardins d'Arcadie sont placés sous le signe de l'indépendance et de la liberté, nous avons donc écarté tout système contraignant et chacun peut vivre la résidence en fonction de ses envies.

Convivialité et lien social : des valeurs fortes

Au travers des activités culturelles, des loisirs et des événements festifs, nous proposons un environnement convivial et encourageons les interactions sociales. Ainsi, le quotidien est rythmé par des ateliers, des conférences, des concerts, des jeux, des projections de films ou de documentaires, du chant choral ou de la gymnastique douce. Les résidents prennent également plaisir à se retrouver pour des activités libres telles que le bridge, le tricot, la peinture, la lecture...



Les Jardins d'Arcadie n'imposent pas de limite d'âge. Toutefois, la résidence n'étant pas « médicalisée », nous ne pouvons pas accueillir de personnes dépendantes. De même, notre organisation ne permet pas la prise en charge de personnes atteintes de troubles cognitifs.



Le budget : une gestion non lucrative

La résidence est gérée sans but lucratif ou objectif de profit. Votre budget comprendra plusieurs postes de dépenses.

- les charges communes d'immeuble : entretien, éclairage, chauffage des parties communes, ascenseurs, groupe électrogène, eau froide...
- les charges de services : téléassistance, personnel d'accueil, d'assistance et d'administration, charges fixes de restauration, activités et animations...
- vos consommations personnelles : abonnements d'électricité et de téléphone/internet, assurance du logement, vos repas, vos achats divers...
- vos services optionnels : femme de ménage, interventions de l'homme d'entretien, aides de vie...

La résidence est régie par le statut de la copropriété. Elle obéit aux règles fixées par son règlement de copropriété et par son règlement intérieur. Elle gère le bâti et les services collectifs. Elle est complétée par une coopérative en charge de la restauration. Le respect de ces règles, allié à la bienveillance du personnel, font des Jardins d'Arcadie un lieu de vie sécurisé, confortable et convivial.



Un environnement à la mesure de vos besoins et de vos exigences

Votre appartement privé est intime, vous allez recréer un décor familial avec vos meubles, vos bibelots et tous vos effets personnels.

Du T1 au T4, les appartements sont confortables et fonctionnels. Ils disposent :

- d'un beau séjour avec balcon,
- d'une cuisine,
- de grands placards intégrés,
- d'une cave,
- d'un parking privatif (selon les appartements).

L'immeuble est raccordé au réseau de fibre optique, il est également doté d'équipements spécifiques tels qu'un groupe électrogène, de portes automatiques, d'une vidéo surveillance à l'accueil...

Un salon de coiffure et de bien-être peut être utilisé par nos partenaires et une salle de sport est à disposition des résidents.

Les espaces communs sont quant à eux des lieux de vie à partager pendant ou en dehors des activités programmées : salon-bar, grand salon, bibliothèque, billard, piano, espace cinéma, tables de jeux, terrasse et bien sûr notre parc ombragé.



Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions ou de vous accueillir pour une visite (sur rendez-vous uniquement).

Les Jardins d'Arcadie - 130, rue Paul Bellamy - 44000 Nantes
02 40 29 30 30 - contact@arcadie-nantes.fr

arcadie-nantes.fr





Votre futur studio ou T1 aux Jardins d'Arcadie Nantes Bellamy St-Félix

Du T1 ou T4, les appartements de la résidence sont spacieux et fonctionnels. Ils disposent d'un balcon, d'une cave et pour une majorité d'un emplacement de stationnement*.



Illustrations d'un logement
studio / T1



* : Les appartements ne sont pas commercialisés par la résidence qui est régie par le statut de la copropriété. Les illustrations et informations fournies sont indicatives et non contractuelles. Chaque logement dispose de ses propres caractéristiques.



Votre futur appartement T2 aux Jardins d'Arcadie Nantes Bellamy St-Félix

Du T1 ou T4, les appartements de la résidence sont spacieux et fonctionnels. Ils disposent d'un balcon, d'une cave et pour une majorité d'un emplacement de stationnement*.



Illustrations d'un logement T2



** : Les appartements ne sont pas commercialisés par la résidence qui est régie par le statut de la copropriété. Les illustrations et informations fournies sont indicatives et non contractuelles. Chaque logement dispose de ses propres caractéristiques.*



Votre appartement T3 aux Jardins d'Arcadie Nantes Bellamy St-Félix

Du T1 ou T4, les appartements de la résidence sont spacieux et fonctionnels. Ils disposent d'un balcon, d'une cave et pour une majorité d'un emplacement de stationnement*.



Illustrations d'un logement T3

* : Les appartements ne sont pas commercialisés par la résidence qui est régie par le statut de la copropriété. Les illustrations et informations fournies sont indicatives et non contractuelles. Chaque logement dispose de ses propres caractéristiques.

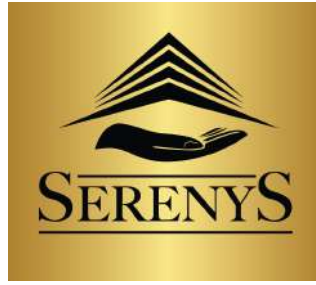
Une semaine de menus au restaurant des Jardins d'Arcadie Nantes Bellamy St-Félix

Chaque jour, midi et soir, le Chef et sa brigade vous proposent plusieurs entrées, plats, accompagnements et desserts. Des variantes et une carte gourmande complètent l'offre de restauration. Les repas sont servis, selon votre choix, en salle ou dans votre appartement*.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MOUSSE DE CANARD	CONCOMBRES A LA VINAIGRETTE	SAUCISSON SEC	ASSIETTE DU JARDINIER	MOUSSE DE FOIE	BETTERAVES ET MÂCHE	AVOCAT COCKTAIL
Ou CHOU AU SAUMON FUME	Ou SALADE PIÉMONTAISE	Ou CÉLERIS RÉMOULADE	Ou PAMPLEMOUSSE ROSE	Ou SALADE DE CHEVRE CHAUD	Ou SALADE P.DE TERRE/CERVELAS	Ou SALADE MEXICAINE
FILET DE BAR BEURRE BLANC	FILET DE MERLU BEURRE CITRONNÉ	AIGUILLETTE DE POULET	SAUTE D'AGNEAU A LA TOMATE	FILET DE LIEU MEUNIÈRE	LANGUE DE BOEUF SAUCE PIQUANTE	PINTADE FORESTIERE
Ou MÉCHOUI D'AGNEAU	Ou MIGNON DE PORC RÔTI	Ou STEAK GRILLE OU HACHE	Ou RÔTI DE VEAU	Ou JAMBON FUMÉ	Ou POITRINE DE PORC BRAISÉE	Ou RÔTI DE BOEUF
POMMES FONDANTES	BOULGOUR	Frites	COQUILLETES	POMMES SAUTÉES A L'AIL	LENTILLES	POMMES DAUPHINE
Ou POMMES FONDANTES/PIPE RADE	Ou BOULGOUR / FLAGEOLETS	Ou FRITES / SALSIFIS SAUTES A L'AIL	Ou COQUILLETES / HARICOTS BLANCS	Ou POMMES SAUTÉES A L'AIL / RATATOUILLE	Ou RIZ / LENTILLES	Ou POMMES DAUPHINE / TOMATES PROVENÇALES
Ou POMMES FONDANTES/HARICOTS BEURRE	Ou BOULGOUR / LENTILLES	Ou FRITES / PETITS POIS	Ou HARICOTS BLANCS	Ou POMMES SAUTÉES A L'AIL / ENDIVES MEUNIÈRE	Ou PURÉE / LENTILLES	Ou POMMES DAUPHINE / CHOUX DE BRUXELLES
Ou PIPERADE A LA TOMATE	Ou LENTILLES	Ou SALSIFIS SAUTES A L'AIL	Ou JARDINIÈRE DE LÉGUMES / COQUILLETES	Ou RATATOUILLE	Ou PURÉE	Ou CHOUX DE BRUXELLES
Ou HARICOTS BEURRE	Ou FLAGEOLETS	Ou PETITS POIS	Ou JARDINIÈRE DE LÉGUMES	Ou ENDIVES MEUNIÈRE	Ou RIZ	Ou TOMATES A LA PROVENÇALE
LAITAGE A CHOISIR PARMIS LES VARIANTES	SALADE DE FRUITS FRAIS	RIZ AU LAIT	BABA AU RHUM	TARTE A LA RHUBARBE ET POMMES	CHOU GRAND MARNIER	NOUGAT AU COULIS DE FRAMBOISE
Ou GATEAU MANGUE/PASSION	Ou LAITAGE A CHOISIR PARMIS LES VARIANTES	Ou LAITAGE A CHOISIR PARMIS LES VARIANTES	Ou LAITAGE A CHOISIR PARMIS LES VARIANTES	Ou LAITAGE A CHOISIR PARMIS LES VARIANTES	Ou LAITAGE A CHOISIR PARMIS LES VARIANTES	Ou LAITAGE A CHOISIR PARMIS LES VARIANTES

* : Portage au domicile moyennant supplément.

Exemples de menus proposés au déjeuner. Les repas sont à réserver à l'avance auprès des hôtesse d'accueil.



Charte de Qualité

Principe de fonctionnement

Nos copropriétés sont des immeubles d'habitation gérés sans aucun but lucratif dans le strict respect de la loi du 10 juillet 1965 et des textes subséquents qui s'y rapportent.

Les copropriétaires restent les seuls décideurs pour la gestion de leur résidence, pour les engagements de dépenses, pour le choix de leur Syndic, la définition des services, le suivi de leur fonctionnement et le contrôle de leurs coûts. Le directeur est directement salarié par la copropriété et/ou l'éventuelle association gestionnaire des services.

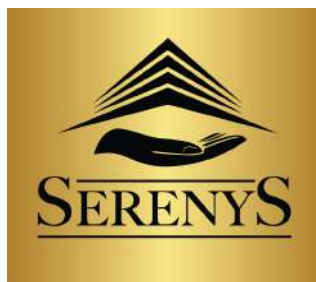
L'offre de services

Nous nous engageons à proposer les services prévus dans nos règlements de copropriété dans le respect des décisions prises par nos assemblées générales, chaque service bénéficiant du même objectif de haut niveau de qualité, pour tout ou partie des services autorisés par les dispositions législatives et réglementaires dont dépendent nos copropriétés avec services. Nous nous engageons à fournir des services mutualisés dans les charges de copropriété et des prestations facturées individuellement dont le recours est laissé à la libre décision de chaque résident.

La qualité de service

Nous nous attachons à promouvoir une politique de qualité de service,

- par la nature des aménagements, équipements et fournitures collectifs.
- par le professionnalisme du personnel.
- par la mise à disposition d'informations claires et objectives sur l'organisation, le fonctionnement de nos résidences et le contenu de nos offres de service.
- par la communication en temps réel sur les décisions susceptibles d'influer sur la qualité de vie des résidents.



Respect des libertés individuelles

Nous affirmons notre volonté de veiller au respect des libertés individuelles des résidents.

Nous nous engageons à respecter leur libre expression ainsi que leur autonomie de décision.

Nous nous engageons à leur communiquer les décisions susceptibles d'influer sur leur qualité de vie.

Nous respectons le caractère privé de l'appartement de chaque résident.

La sécurité au sein de nos résidences

Nous nous engageons, dans la limite des décisions prises en Assemblée Générale et dans le respect du règlement de copropriété,

- à doter nos résidences des matériels et fonctionnements nécessaires pour optimiser la sécurité collective des résidents et de leurs biens,
- à assurer les interventions requises par des situations d'urgence sans que celles-ci ne constituent une activité de soins au sens de la législation en vigueur,
- à intégrer cet objectif général dans les missions de l'ensemble de nos équipes et à maintenir un haut degré d'exigence dans leur exercice.

Charte adoptée en Assemblée Générale le 7 juin 2007

Dernière mise à jour : *Juin 2021*

Pour l'Association Nationale
des Copropriétés avec Services

M. Stéphane OLIVIER
Président



La résidence Les Jardins d'Arcadie Bellamy est également adhérente de la
Charte Nationale Qualité